



Paris, le 5 mai 2011

Communiqué de presse

CNP Assurances lance CNP Patrimoine Liberté Plus, un nouveau contrat d'assurance vie multisupport

CNP Assurances lance aujourd'hui CNP Patrimoine Liberté Plus, nouveau contrat d'assurance vie multisupport commercialisé exclusivement par les conseillers en gestion de patrimoine indépendants de CNP Patrimoine, structure qui leur est entièrement dédiée.

CNP Patrimoine Liberté Plus est un contrat d'assurance vie multisupport souple, qui s'adapte à chaque situation patrimoniale et fiscale grâce à de nombreuses possibilités et combinaisons ainsi qu'à la diversification de ses supports (200 unités de compte).

Il permet de diversifier son patrimoine, de se constituer progressivement un capital, ou d'organiser sa succession en bénéficiant d'une fiscalité spécifique.

Le contrat propose deux formules qui s'adaptent à différentes stratégies d'investissement :

- une **Formule Libre** (versement initial minimum de 7 500 euros), complète et flexible, qui propose un éventail d'options, de multiples possibilités et un accès à une large gamme de supports en unités de compte selon 4 options (investissement progressif, investissement progressif inversé, optimisation de la rémunération annuelle et sécurisation des plus-values).
- une **Formule Libre avec Garantie de Fidélité**, accessible uniquement à la souscription (versement initial de 30 000 euros minimum), qui permet de valoriser son capital par des versements libres ou réguliers. Ce mécanisme vise à acquérir des droits à garantie de fidélité attribués à l'issue d'une période de 8 ans minimum.

CNP Patrimoine Liberté Plus offre la possibilité de souscrire à titre individuel, y compris dans le cadre de l'épargne handicap.

Ce contrat est distribué par les conseillers indépendants partenaires de CNP Patrimoine qui conseillent et orientent chaque assuré vers la solution la mieux adaptée à sa situation personnelle et l'accompagnent sur le long terme.

Des informations sur les caractéristiques du contrat, les modalités de partenariat et les coordonnées des inspections régionales sont disponibles sur le site www.cnppatrimoine.fr.

A propos de CNP Patrimoine

CNP Assurances conçoit et gère des produits d'assurance de personnes et propose une gamme de produits complète sur les trois principaux segments du marché : assurance vie-épargne, retraite et prévoyance. Son activité s'inscrit dans une logique de développement durable et de confiance avec ses partenaires. Fidèle à ce principe, CNP Assurances a créé CNP Patrimoine une structure de compétences entièrement dédiée aux conseillers en gestion de patrimoine indépendants.

Grâce à son approche de proximité et à son expertise, CNP Patrimoine a pour ambition d'être au cœur des préoccupations de ses assurés dans le domaine de l'assurance de personnes.

Contacts Presse :

Florence de MONTMARIN

☎ 01 42 18 86 51

Tamara BERNARD

☎ 01 42 18 86 19

e-mail : servicepresse@cnp.fr